Exemples de remboursement <sup>1</sup> de votre garantie santé responsable <sup>2</sup> FORMULE 1 (Régime Général)	Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BR) <sup>3</sup>	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de la mutuelle	Reste à charge
HOSPITALISATION					
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20 € (15€ en service psychiatrique)	0€	0€	20 € (15€)	0€
Chambre particulière (sur demande du patient)	50 €	Non remboursé	Non remboursé	0 €	50€
Séjour avec actes lourds L'hôpital public inclut la rémunération des prati		ijour, alors que leur	s honoraires sont fa	acturés séparément dans l	le secteur privé.
Exemple d'une opération chirurgicale de la cata					
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR – 24 €	24 €	0 €
Frais de séjour en secteur privé	Tarif moyen de 794,12 €	794,12 €	770,12 €	24 €	0€
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 422 €	271,70 €	271,70 €	0 €	150,30 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonnés à 100% BR)	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 463 €	271,70 €	271,70 €	0 €	191,30 €
Séjour sans actes lourds					
L'hôpital public inclut la rémunération des prati				acturés séparément dans l	le secteur privé.
Exemple d'un suivi d'une pneumonie ou pleuré	Différent selon	us de 17 ans, en no	pitai public		
Frais de séjour	public/privé	BR	80 % BR	20% BR	0 €
Frais de séjour en secteur public	Tarif moyen de 3 344,37 €	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	0€
SOINS COURANTS					
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70% BR – 2€	30% BR	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	26,50 €	26,50 €	16,55€	7,95 €	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	33,50 €	33,50 €	23,45 €	10,05€	0€
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	31,50 €	31,50 €	20,05 €	9,45 €	2 € de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	70% BR – 2€	30% BR + dépassement si prévu au contrat	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	49 €	33,50 €	23,45 €	10,05€	15,50 €

ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70% BR – 2€	30% BR	forfaitaire
Ex : Consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	26,50 €	26,50 €	16,55 €	7,95 €	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	33,50 €	33,50 €	23,45 €	10,05€	0 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	31,50 €	31,50 €	20,05 €	9,45 €	2 € de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	70% BR – 2€	30% BR + dépassement si prévu au contrat	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	49 €	33,50 €	23,45 €	10,05€	15,50 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un					
patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	52 €	31,50 €	20,05 €	9,45 €	22,50 €
patient de plus de 18 ans (gynécologie,	52 €  Honoraires libres	31,50 € BR	20,05 € 70% BR − 2€	9,45 €  30% BR +  dépassement si prévu au contrat  (remboursement des dépassements plafonné à 100 % BR)	22,50 €  2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)  Honoraires médecins secteur 2 (non		<u> </u>	<u> </u>	30% BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements	2 € de participation forfaitaire plus



Exemples de remboursement <sup>1</sup> de votre garantie santé responsable <sup>2</sup> FORMULE 1 (Régime Général)	Tarif le plus souven facturé ou tarif réglementé	t Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BR) <sup>3</sup>	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de la mutuelle	Reste à charge
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Achat d'une paire de béquille	25,99 €	24,40 €	14,64 €	9,76 €	1,59€
DENTAIRE					
Soins et prothèses 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0€
Ex : pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500 €	120€	72 €	428€	0€
Soins (hors 100% santé)	Tarif de convention	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : détartrage	43,38 €	43,38 €	26,03 €	17,35 €	0€
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Couronne céramo-métallique sur molaires	554 €	120 €	72€	48 €	434 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Traitement par semestre (6 semestres max.)	698 €	193,50 €	193,50 €	58,05 €	446,45€
OPTIQUE					
Équipement 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV <sup>4</sup>	0 €
Ex : verres simples et monture	115 € (42,50 € par verre + 30 € pour la monture)	34,50 € (12,75 € par verre + 9 € pour la monture)	20,70 € (7,65 € par verre + 5,40€ pour la monture)	94,30 € (34,85 € par verre + 24,60 € pour la monture)	0€
Ex : verres progressifs et monture	210 € (90 € par verre + 30 € pour la monture)	63 € (27 € par verre + 9 € pour la monture)	37,80 € (16,20 € par verre + 5,40€ pour la monture)	172,20 € (73,80 € par verre + 24,60 € pour la monture)	0 €
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Ex : verres simples et monture	356 € (107 € par verre + 142 € pour la monture)	0,15 € (0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture)	0,09 € (0,03 € par verre + 0,03 € pour la monture)	0,06 € (0,02 € par verre + 0,02 € pour la monture)	355,85 €
Ex : verres progressifs et monture	620 € (239 € par verre + 142 € pour la monture)	0,15 € (0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture)	0,09 € (0,03 € par verre + 0,03 € pour la monture)	0,06 € (0,02 € par verre + 0,02 € pour la monture)	619,85 €
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Forfait annuel	180 €	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé (dans le cas général)	0€	180 €
Chirurgie réfractive	Driv moven national			Prise en charge si	Selon contrat
Cimulgic retractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	prévu au contrat	Selon Contrat

Exemples de remboursement¹ de votre garantie santé responsable<sup>2</sup> FORMULE 1 (Régime Général)

Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé

Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BR)3

Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)

Remboursement de la mutuelle

Reste à charge

AIDES AUDITIVES					
Équipement 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0€
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950 €	400€	240 €	710 €	0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 565 €	400€	240 €	160€	1 165 €

<sup>1)</sup> Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.

<sup>2)</sup> Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.

<sup>3)</sup> La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.

<sup>4)</sup> Prix limite de vente.

Exemples de remboursement <sup>1</sup> de votre garantie santé responsable <sup>2</sup> FORMULE 2 (Régime Général)	Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BR) <sup>3</sup>	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de la mutuelle	Reste à charge
HOSPITALISATION					
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20 € (15€ en service psychiatrique)	0€	0€	20 € (15€)	0€
Chambre particulière (sur demande du patient)	50 €	Non remboursé	Non remboursé	40 €	10€
Séjour avec actes lourds L'hôpital public inclut la rémunération des prat	iciens dans les frais de sé	éjour, alors que leur	s honoraires sont fa	acturés séparément dans	le secteur privé.
Exemple d'une opération chirurgicale de la cata	aracte, en secteur privé				
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR – 24 €	24 €	0€
Frais de séjour en secteur privé	Tarif moyen de 794,12 €	794,12 €	770,12 €	24 €	0 €
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 422 €	271,70 €	271,70 €	67,93 €	82,37 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonnés à 100% BR)	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 463 €	271,70 €	271,70 €	0€	191,30 €
Séjour sans actes lourds L'hôpital public inclut la rémunération des prat	iciens dans les frais de sé	éjour, alors que leur	s honoraires sont fa	acturés séparément dans	le secteur privé.
Exemple d'un suivi d'une pneumonie ou pleuré					,
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80 % BR	20% BR	0 €
Frais de séjour en secteur public	Tarif moyen de 3 344,37 €	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	0€
SOINS COURANTS					
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70% BR – 2€	30% BR	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	26,50 €	26,50 €	16,55 €	7,95 €	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	33,50 €	33,50 €	23,45 €	10,05€	0 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	31,50 €	31,50 €	20,05 €	9,45 €	2 € de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	70% BR – 2€	30% BR + dépassement si prévu au contrat	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de	49 €	33 50 €	23 45 €	18 43 €	7 12 €

Frais de séjour en secteur public	3 344,37 €	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	0 €
SOINS COURANTS					
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70% BR – 2€	30% BR	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	26,50 €	26,50 €	16,55 €	7,95 €	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	33,50 €	33,50 €	23,45 €	10,05€	0 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	31,50 €	31,50 €	20,05 €	9,45€	2 € de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	70% BR – 2€	30% BR + dépassement si prévu au contrat	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	49 €	33,50 €	23,45 €	18,43 €	7,12€
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	52€	31,50 €	20,05 €	17,33 €	14,62€
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70% BR – 2€	30% BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100 % BR)	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de 2 à 16 ans	64 €	23 €	16,10€	6,90 €	41 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	65€	23 €	14,10 €	6,90 €	44 €



Exemples de remboursement <sup>1</sup> de votre garantie santé responsable <sup>2</sup> FORMULE 2 (Régime Général)	Tarif le plus souver facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BR) <sup>3</sup>	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de la mutuelle	Reste à charge
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Achat d'une paire de béquille	25,99 €	24,40 €	14,64 €	9,76 €	1,59€
DENTAIRE <sup>5</sup>					
Soins et prothèses 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0€
Ex : pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500 €	120 €	72 €	428€	0€
Soins (hors 100% santé)	Tarif de convention	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : détartrage	43,38 €	43,38 €	26,03 €	17,35 €	0€
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Couronne céramo-métallique sur molaires	554 €	120 €	72 €	78 €	404 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Traitement par semestre (6 semestres max.)	698 €	193,50 €	193,50 €	96,75 €	407,75 €
OPTIQUE <sup>6</sup>					
Équipement 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV <sup>4</sup>	0 €
Ex : verres simples et monture	115 € (42,50 € par verre + 30 € pour la monture)	34,50 € (12,75 € par verre + 9 € pour la monture)	20,70 € (7,65 € par verre + 5,40€ pour la monture)	94,30 € (34,85 € par verre + 24,60 € pour la monture)	0€
Ex : verres progressifs et monture	210 € (90 € par verre + 30 € pour la monture)	63 € (27 € par verre + 9 € pour la monture)	37,80 € (16,20 € par verre + 5,40€ pour la monture)	172,20 € (73,80 € par verre + 24,60 € pour la monture)	0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Ex : verres simples et monture	356 € (107 € par verre + 142 € pour la monture)	0,15 € (0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture)	0,09 € (0,03 € par verre + 0,03 € pour la monture)	54,91 €	301 €
Ex : verres progressifs et monture	620 € (239 € par verre + 142 € pour la monture)	0,15 € (0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture)	0,09 € (0,03 € par verre + 0,03 € pour la monture)	174,91 €	445 €
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Forfait annuel	180 €	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé (dans le cas général)	50 €	130 €
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Opération correctrice de la myopie	1 600 €	Non remboursé	Non remboursé	100€	1 500 €



Exemples de remboursement¹ de votre garantie santé responsable<sup>2</sup> FORMULE 2 (Régime Général)

Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé

Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BR)3

Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)

Remboursement de la mutuelle

Reste à charge

AIDES AUDITIVES					
Équipement 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0€
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950 €	400 €	240 €	710 €	0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 565 €	400 €	240 €	160 €	1 165 €

- 1) Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.
- 2) Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.
- 3) La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.
- 4) Prix limite de vente
- 5) Si l'option « Eco Dentaire » est souscrite, les soins et prothèses 100 % Santé seront pris en charge intégralement. La prise en charge des soins et prothèses hors 100 % Santé et de l'orthodontie remboursée sera limitée à 100 % BR incluant le remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire.
- 6) Si l'option « Eco Optique » est souscrite, les équipement 100 % Santé seront pris en charge intégralement. La prise en charge des équipements hors 100 % Santé et des lentilles remboursées sera limitée à 100 % BR incluant le remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire. Les lentilles non remboursées et la chirurgie réfractive ne sont pas prises en charge.

Exemples de remboursement <sup>1</sup> de votre garantie santé responsable <sup>2</sup> FORMULE 3 (Régime Général)	Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BR) <sup>3</sup>	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de la mutuelle	Reste à charge
HOSPITALISATION					
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20 € (15€ en service psychiatrique)	0€	0€	20 € (15€)	0€
Chambre particulière (sur demande du patient)	50 €	Non remboursé	Non remboursé	50 €	0€
Séjour avec actes lourds L'hôpital public inclut la rémunération des prati	ciens dans les frais de sé	ejour, alors que leur	s honoraires sont fa	acturés séparément dans le s	secteur privé.
Exemple d'une opération chirurgicale de la cata	aracte, en secteur privé				
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR – 24 €	24 €	0€
Frais de séjour en secteur privé	Tarif moyen de 794,12 €	794,12 €	770,12 €	24 €	0€
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 422 €	271,70 €	271,70 €	135,85 €	14,45 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonnés à 100% BR)	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 463 €	271,70 €	271,70 €	67,93 €	123,37 €
Séjour sans actes lourds L'hôpital public inclut la rémunération des prati	ciens dans les frais de sé	éjour, alors que leur	s honoraires sont fa	acturés séparément dans le s	secteur privé.
Exemple d'un suivi d'une pneumonie ou pleuré	sie pour un patient de pl	us de 17 ans, en hô	pital public	·	
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80 % BR	20% BR	0 €
Frais de séjour en secteur public	Tarif moyen de 3 344,37 €	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	0 €
SOINS COURANTS					
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70% BR – 2€	30% BR	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	26,50 €	26,50 €	16,55 €	7,95 €	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	33,50 €	33,50 €	23,45 €	10,05€	0 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	31,50 €	31,50 €	20,05 €	9,45 €	2 € de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	70% BR – 2€	30% BR + dépassement si prévu au contrat	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat

Frais de séjour en secteur public	3 344,37 €	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	0€
SOINS COURANTS					
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70% BR – 2€	30% BR	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	26,50 €	26,50 €	16,55 €	7,95 €	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	33,50 €	33,50 €	23,45 €	10,05€	0€
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	31,50 €	31,50 €	20,05 €	9,45 €	2 € de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	70% BR – 2€	30% BR + dépassement si prévu au contrat	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	49 €	33,50 €	23,45 €	20,10 €	5,45 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	52 €	31,50 €	20,05 €	18,90 €	13,05€
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70% BR – 2€	30% BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
				à 100 % BR)	
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de 2 à 16 ans	64 €	23 €	16,10 €	à 100 % BR) <b>8,05 €</b>	39,85 €
·	64 € 65 €	23 € 23 €	16,10 € 14,10 €	,	39,85 € 42,85 €
16 ans Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie,			,	8,05 €	,



Exemples de remboursement <sup>1</sup> de votre garantie santé responsable <sup>2</sup> FORMULE 3 (Régime Général)	Tarif le plus souver facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BR) <sup>3</sup>	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de la mutuelle	Reste à charge
Ex : Achat d'une paire de béquille	25,99 €	24,40 €	14,64 €	9,76€	1,59 €
DENTAIRE <sup>5</sup>					
Soins et prothèses 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0 €
Ex : pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500 €	120€	72€	428€	0€
Soins (hors 100% santé)	Tarif de convention	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : détartrage	43,38 €	43,38 €	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Couronne céramo-métallique sur molaires	554 €	120 €	72 €	138€	344 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Traitement par semestre (6 semestres max.)	698€	193,50 €	193,50 €	193,50 €	311€
OPTIQUE <sup>6</sup>					
Équipement 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV <sup>4</sup>	0 €
Ex : verres simples et monture	115 € (42,50 € par verre + 30 € pour la monture)	34,50 € (12,75 € par verre + 9 € pour la monture)	20,70 € (7,65 € par verre + 5,40€ pour la monture)	94,30 € (34,85 € par verre + 24,60 € pour la monture)	0€
Ex : verres progressifs et monture	210 € (90 € par verre + 30 € pour la monture)	63 € (27 € par verre + 9 € pour la monture)	37,80 € (16,20 € par verre + 5,40€ pour la monture)	pour la monture)	0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Ex : verres simples et monture	356 € (107 € par verre + 142 € pour la monture)	0,15 € (0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture)	0,09 € (0,03 € par verre + 0,03 € pour la monture)	79,91 €	276 €
Ex : verres progressifs et monture	620 € (239 € par verre + 142 € pour la monture)	0,15 € (0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture)	0,09 € (0,03 € par verre + 0,03 € pour la monture)	199,91 €	420 €
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Forfait annuel	180 €	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé (dans le cas général)	100 €	80 €
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Opération correctrice de la myopie	1 600 €	Non remboursé	Non remboursé	150€	1 450 €
AIDES AUDITIVES					
Équipement 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0 €
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950 €	400 €	240 €	710€	0€



Exemples de re	mboursement¹ de votre
garantie santé	responsable <sup>2</sup> FORMULE 3
(Régime Généra	al)

Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé

Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BR)3

Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)

Remboursement de la mutuelle

Reste à charge

Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 565 €	400 €	240 €	160 €	1 165 €

- 1) Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.
- 2) Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.
- 3) La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire. 4) Prix limite de vente
- 5) Si l'option « Eco Dentaire » est souscrite, les soins et prothèses 100 % Santé seront pris en charge intégralement. La prise en charge des soins et prothèses hors 100 % Santé et de l'orthodontie remboursée sera limitée à 100 % BR incluant le remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire.
- 6) Si l'option « Eco Optique » est souscrite, les équipement 100 % Santé seront pris en charge intégralement. La prise en charge des équipements hors 100 % Santé et des lentilles remboursées sera limitée à 100 % BR incluant le remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire. Les lentilles non remboursées et la chirurgie réfractive ne sont pas prises en charge.

Exemples de remboursement <sup>1</sup> de votre garantie santé responsable <sup>2</sup> FORMULE 4 (Régime Général)	Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BR) <sup>3</sup>	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de la mutuelle	Reste à charge
HOSPITALISATION					
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20 € (15€ en service psychiatrique)	0€	0€	20 € (15€)	0€
Chambre particulière (sur demande du patient)	50 €	Non remboursé	Non remboursé	50 €	0 €
Séjour avec actes lourds L'hôpital public inclut la rémunération des prati	iciens dans les frais de se	éjour, alors que leurs	s honoraires sont fa	acturés séparément dans le s	secteur privé.
Exemple d'une opération chirurgicale de la cata	aracte, en secteur privé				
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR – 24 €	24 €	0€
Frais de séjour en secteur privé	Tarif moyen de 794,12 €	794,12 €	770,12 €	24 €	0 €
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 422 €	271,70 €	271,70 €	150,30 €	0 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonnés à 100% BR)	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 463 €	271,70 €	271,70 €	191,30 €	0€
Séjour sans actes lourds L'hôpital public inclut la rémunération des prati	iciens dans les frais de se	éjour, alors que leurs	s honoraires sont fa	acturés séparément dans le s	secteur privé.
Exemple d'un suivi d'une pneumonie ou pleuré	sie pour un patient de pl	us de 17 ans, en hô	pital public		
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80 % BR	20% BR	0 €
Frais de séjour en secteur public	Tarif moyen de 3 344,37 €	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	0€
SOINS COURANTS					
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70% BR – 2€	30% BR	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	26,50 €	26,50 €	16,55 €	7,95 €	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	33,50 €	33,50 €	23,45 €	10,05 €	0 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	31,50 €	31,50 €	20,05 €	9,45 €	2 € de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	70% BR – 2€	30% BR + dépassement si prévu au contrat	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat

Frais de séjour en secteur public	Tarif moyen de 3 344,37 €	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	0 €
SOINS COURANTS					
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70% BR – 2€	30% BR	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	26,50 €	26,50 €	16,55 €	7,95 €	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	33,50 €	33,50 €	23,45 €	10,05 €	0€
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	31,50 €	31,50 €	20,05 €	9,45 €	2 € de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	70% BR – 2€	30% BR + dépassement si prévu au contrat	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	49 €	33,50 €	23,45 €	25,55 €	0€
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	52 €	31,50 €	20,05 €	25,20 €	6,75 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70% BR – 2€	30% BR + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100 % BR)	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de 2 à 16 ans	64 €	23 €	16,10 €	12,65 €	35,25€
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	65 €	23 €	14,10 €	12,65 €	38,25 €
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat



Exemples de remboursement <sup>1</sup> de votre garantie santé responsable <sup>2</sup> FORMULE 4 (Régime Général)	Tarif le plus souver facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BR) <sup>3</sup>	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de la mutuelle	Reste à charge
Ex : Achat d'une paire de béquille	25,99 €	24,40 €	14,64 €	9,76€	1,59 €
DENTAIRE <sup>5</sup>					
Soins et prothèses 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0 €
Ex : pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500 €	120€	72€	428 €	0€
Soins (hors 100% santé)	Tarif de convention	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : détartrage	43,38 €	43,38 €	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Couronne céramo-métallique sur molaires	554 €	120 €	72 €	198€	284 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Traitement par semestre (6 semestres max.)	698€	193,50 €	193,50 €	290,25 €	214,25 €
OPTIQUE <sup>6</sup>					
Équipement 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV <sup>4</sup>	0 €
Ex : verres simples et monture	115 € (42,50 € par verre + 30 € pour la monture)	34,50 € (12,75 € par verre + 9 € pour la monture)	20,70 € (7,65 € par verre + 5,40€ pour la monture)	94,30 € (34,85 € par verre + 24,60 € pour la monture)	0€
Ex : verres progressifs et monture	210 € (90 € par verre + 30 € pour la monture)	63 € (27 € par verre + 9 € pour la monture)	37,80 € (16,20 € par verre + 5,40€ pour la monture)	172,20 € (73,80 € par verre + 24,60 € pour la monture)	0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Ex : verres simples et monture	356 € (107 € par verre + 142 € pour la monture)	0,15 € (0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture)	0,09 € (0,03 € par verre + 0,03 € pour la monture)	129,91 €	226 €
Ex : verres progressifs et monture	620 € (239 € par verre + 142 € pour la monture)	0,15 € (0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture)	0,09 € (0,03 € par verre + 0,03 € pour la monture)	249,91 €	370 €
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Forfait annuel	180 €	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé (dans le cas général)	150 €	30 €
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Opération correctrice de la myopie	1 600 €	Non remboursé	Non remboursé	200€	1 400 €
AIDES AUDITIVES					
Équipement 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0€
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950 €	400 €	240 €	710€	0€



Exemples de remboursement¹ de ve	otre
garantie santé responsable <sup>2</sup> FORMU	JLE 4
(Régime Général)	

Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BR)<sup>3</sup> Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)

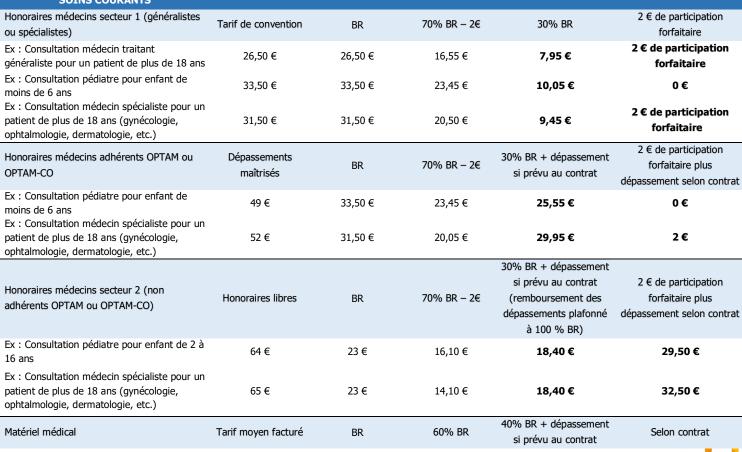
Remboursement de la mutuelle

Reste à charge

Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 565 €	400 €	240 €	160 €	1 165 €

- 1) Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.
- 2) Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.
- 3) La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.
  4) Prix limite de vente
- 5) Si l'option « Eco Dentaire » est souscrite, les soins et prothèses 100 % Santé seront pris en charge intégralement. La prise en charge des soins et prothèses hors 100 % Santé et de l'orthodontie remboursée sera limitée à 100 % BR incluant le remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire.
- 6) Si l'option « Eco Optique » est souscrite, les équipement 100 % Santé seront pris en charge intégralement. La prise en charge des équipements hors 100 % Santé et des lentilles remboursées sera limitée à 100 % BR incluant le remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire. Les lentilles non remboursées et la chirurgie réfractive ne sont pas prises en charge.

Exemples de remboursement <sup>1</sup> de votre garantie santé responsable <sup>2</sup> FORMULE 5 (Régime Général)	Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BR) <sup>3</sup>	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de la mutuelle	Reste à charge
HOSPITALISATION					
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20 € (15€ en service psychiatrique)	0€	0€	20 € (15€)	0€
Chambre particulière (sur demande du patient)	50 €	Non remboursé	Non remboursé	50 €	0€
Séjour avec actes lourds			- h		
L'hôpital public inclut la rémunération des prati		ejour, alors que leur	s nonoraires sont ra	actures separement dans le s	secteur prive.
Exemple d'une opération chirurgicale de la cata	Différent selon				
Frais de séjour	public/privé	BR	BR – 24 €	24 €	0€
Frais de séjour en secteur privé	Tarif moyen de 794,12 €	794,12 €	770,12 €	24 €	0€
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 422 €	271,70 €	271,70 €	150,30 €	0€
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100 % BR	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonnés à 100% BR)	Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 463 €	271,70 €	271,70 €	191,30 €	0€
Séjour sans actes lourds	:-: d l £:- d:		- h		
L'hôpital public inclut la rémunération des prati Exemple d'un suivi d'une pneumonie ou pleuré				actures separement dans le s	secteur prive.
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80 % BR	20% BR	0 €
Frais de séjour en secteur public	Tarif moyen de 3 344,37 €	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	0€
SOINS COURANTS	, ,				
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70% BR – 2€	30% BR	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	26,50 €	26,50 €	16,55 €	7,95 €	2 € de participation forfaitaire
Ex : Consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	33,50 €	33,50 €	23,45 €	10,05 €	0 €
Ex : Consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	31,50 €	31,50 €	20,50 €	9,45 €	2 € de participation forfaitaire
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BR	70% BR – 2€	30% BR + dépassement si prévu au contrat	2 € de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat





Exemples de remboursement¹ de votre garantie santé responsable² FORMULE 5 (Régime Général)	Tarif le plus souver facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BR) <sup>3</sup>	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement de la mutuelle	Reste à charge
Ex : Achat d'une paire de béquille	25,99 €	24,40 €	14,64 €	9,76 €	1,59 €
DENTAIRE <sup>5</sup>					
Soins et prothèses 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite du plafond des honoraires	0 €
Ex : pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500 €	120 €	72€	428€	0€
Soins (hors 100% santé)	Tarif de convention	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : détartrage	43,38 €	43,38 €	26,03 €	17,35 €	0 €
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Couronne céramo-métallique sur molaires	554 €	120 €	72 €	228€	254 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100% BR	Dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : Traitement par semestre (6 semestres max.)	698€	193,50 €	193,50 €	387 €	117,50 €
OPTIQUE <sup>6</sup>					
Équipement 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV <sup>4</sup>	0 €
Ex : verres simples et monture	115 € (42,50 € par verre + 30 € pour la monture)	34,50 € (12,75 € par verre + 9 € pour la monture)	20,70 € (7,65 € par verre + 5,40€ pour la monture)	94,30 € (34,85 € par verre + 24,60 € pour la monture)	0€
Ex : verres progressifs et monture	210 € (90 € par verre + 30 € pour la monture)	63 € (27 € par verre + 9 € pour la monture)	37,80 € (16,20 € par verre + 5,40€ pour la monture)	pour la monture)	0€
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Ex : verres simples et monture	356 € (107 € par verre + 142 € pour la monture)	0,15 € (0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture)	0,09 € (0,03 € par verre + 0,03 € pour la monture)	179,91 €	176€
Ex : verres progressifs et monture	620 € (239 € par verre + 142 € pour la monture)	0,15 € (0,05 € par verre + 0,05 € pour la monture)	0,09 € (0,03 € par verre + 0,03 € pour la monture)	299,91 €	320 €
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Forfait annuel	180 €	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé (dans le cas général)	180 €	0€
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Opération correctrice de la myopie	1 600 €	Non remboursé	Non remboursé	250 €	1 350 €
AIDES AUDITIVES					
Équipement 100% santé	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement dans la limite des PLV	0 €
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950 €	400 €	240 €	710€	0€



## Exemples de remboursement<sup>1</sup> de votre garantie santé responsable<sup>2</sup> FORMULE 5 (Régime Général)

Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé

Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BR)3

Remboursement de l'assurance maladie obligatoire (AMO)

Remboursement de la mutuelle

Reste à charge

Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat dans la limite des plafonds réglementaires	Selon contrat
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 565 €	400 €	240 €	160 €	1 165 €

- 1) Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.
- 2) Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.
- 3) La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire. 4) Prix limite de vente
- 5) Si l'option « Eco Dentaire » est souscrite, les soins et prothèses 100 % Santé seront pris en charge intégralement. La prise en charge des soins et prothèses hors 100 % Santé et de l'orthodontie remboursée sera limitée à 100 % BR incluant le remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire.
- 6) Si l'option « Eco Optique » est souscrite, les équipement 100 % Santé seront pris en charge intégralement. La prise en charge des équipements hors 100 % Santé et des lentilles remboursées sera limitée à 100 % BR incluant le remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire. Les lentilles non remboursées et la chirurgie réfractive ne sont pas prises en charge.